

Rencontre départementale par équipe n°3
« Challenge club »

M9-M11 – M13 – M15 – M17 – Adultes

Samedi 30 mars 2019

Lieu : Creps Talence - 653 cours de la Libération - 33405 Talence

HORAIRES :	Appel	Scratch	Début
Adultes épée	13h30	13h45	14h
M15 Fleuret - Sabre	13h45	14h	14h15
M9 - M13 – M11 Fleuret - Sabre	14H	14H15	14H30
M17 Fleuret - Sabre	14h15	14h30	14h45

Engagements :

Les inscriptions des tireurs devront être réalisées en ligne sur le site de la FFE **par le club** au plus tard le mercredi précédent la rencontre. Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Un droit d'engagement fixé à 6 euros sera demandé au tireur à la table d'appel le jour de la rencontre.

Directoire technique :

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas litigieux

Formule :

- * Rencontre par équipe de deux tireurs de club ou à défaut mixte.
- * 1 tour de poule (deux tour de poules si 4 équipes ou moins par poule)
- * Chaque match joué fait gagner 1 point au club ou 3 points pour un match gagné

Tenue :

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE
L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

Arbitrage :

Chaque club s'engage à fournir 1 arbitre ou 1 arbitre en formation pour 4 tireurs engagés. L'engagement des arbitres doit se faire sur le site des inscriptions en ligne au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral. Pour bénéficier de ce tarif, les arbitres devront se tenir toute l'après midi à la disposition de l'organisateur.

Maison des sports, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 76 06 Fax : 05 56 44 76 06 <http://www.escrime33.com>

PLAN D'ACCES AU CREPS DE TALENCE



Contact le jour de la rencontre : 05 56 44 76 06

Rencontre départementale par équipe n°2 « Challenge club »

M11 – M13 – M15 – M17 – Adultes

Samedi 14 octobre 2017

Lieu : Creps Talence - 653 cours de la Libération - 33405 Talence

HORAIRES :	Appel	Scratch	Début
Adultes épée	13h30	13h45	14h
M15 sabre	13h45	14h	14h15
M13 sabre	14H	14H15	14H30
M17 sabre	14h15	14h30	14h45
M11 sabre	14h15	14h30	14h45

Engagements :

Les engagements des tireurs devront être réalisés en ligne sur le site de la FFE au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les droits d'engagements sont fixés à 6 euros par tireur, aucun engagement ne sera pris sur place.

Directoire technique :

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas litigieux

Formule :

- * Rencontre par équipe de deux tireurs de club ou à défaut mixte.
- * 1 tour de poule (deux tour de poules si 4 équipes ou moins par poule)
- * Chaque match joué fait gagner 1 point au club ou 3 points pour un match gagné

Tenue :

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

Arbitrage :

Chaque club s'engage à fournir 1 arbitre ou 1 arbitre en formation pour 4 tireurs engagés. L'engagement des arbitres doit se faire sur le site des inscriptions en ligne au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral. Pour bénéficier de ce tarif, les arbitres devront se tenir toute l'après midi à la disposition de l'organisateur.

Maison des sports, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 76 06 Fax : 05 56 44 76 06 <http://www.escrime33.com>

PLAN D'ACCES AU CREPS DE TALENCE



Contact le jour de la rencontre : 05 56 44 76 06

Rencontre départementale par équipe n°3 « Challenge club »

M11 – M13 – M15 – M17 – Adultes

Samedi 18 novembre 2017

Lieu : Creps Talence - 653 cours de la Libération - 33405 Talence

HORAIRES :	Appel	Scratch	Début
M15 fleuret	13h45	14h	14h15
M13 fleuret	14H	14H15	14H30
M17 fleuret	14h15	14h30	14h45
M11 fleuret	14h15	14h30	14h45

Engagements :

Les engagements des tireurs devront être réalisés en ligne sur le site de la FFE au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les droits d'engagements sont fixés à 6 euros par tireur, aucun engagement ne sera pris sur place.

Directoire technique :

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas litigieux

Formule :

- * Rencontre par équipe de deux tireurs de club ou à défaut mixte.
- * 1 tour de poule (deux tour de poules si 4 équipes ou moins par poule)
- * Chaque match joué fait gagner 1 point au club ou 3 points pour un match gagné

Tenue :

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

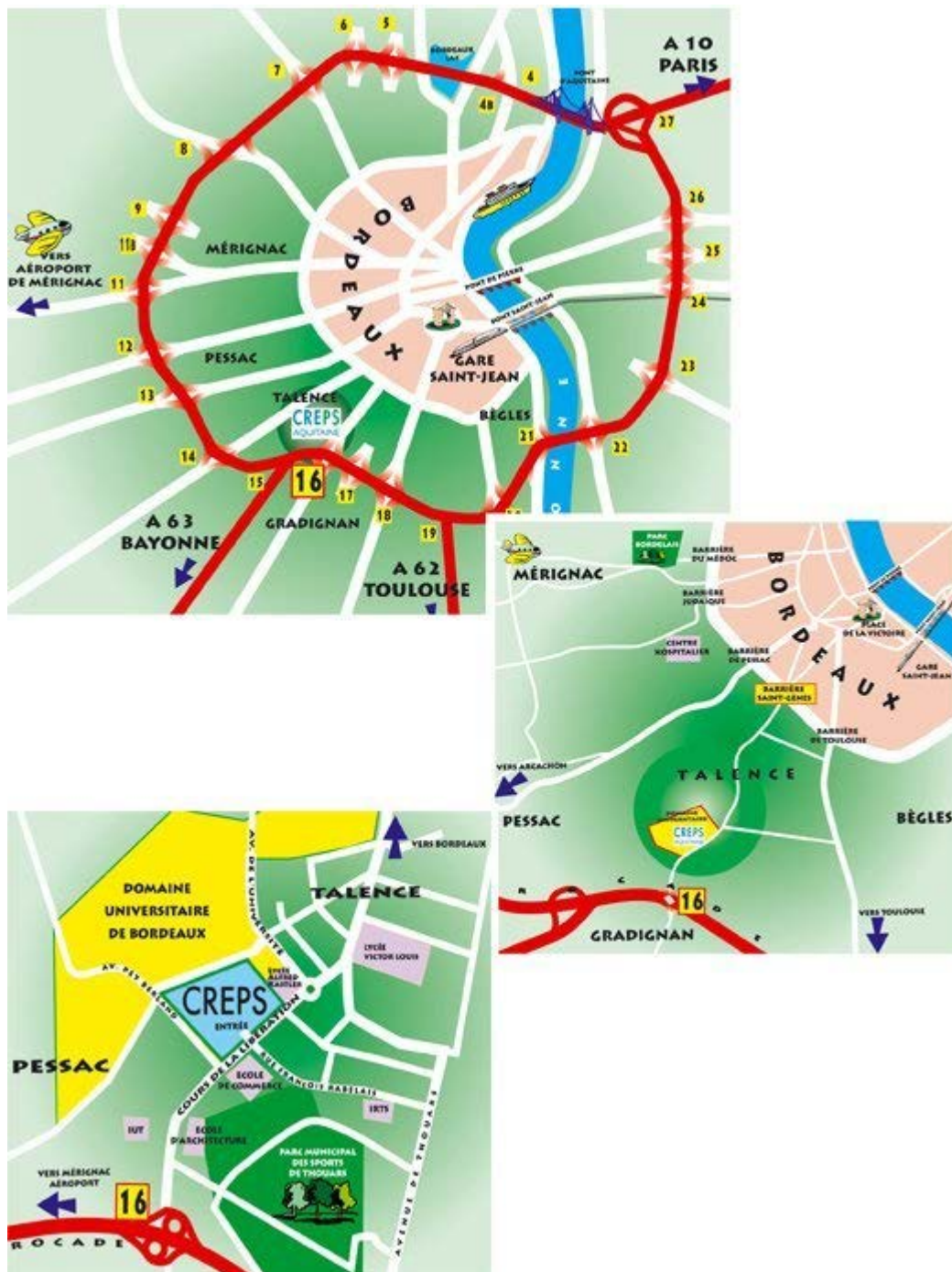
Arbitrage :

Chaque club s'engage à fournir 1 arbitre ou 1 arbitre en formation pour 4 tireurs engagés. L'engagement des arbitres doit se faire sur le site des inscriptions en ligne au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral. Pour bénéficier de ce tarif, les arbitres devront se tenir toute l'après midi à la disposition de l'organisateur.

Maison des sports, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 76 06 Fax : 05 56 44 76 06 <http://www.escrime33.com>

PLAN D'ACCES AU CREPS DE TALENCE



Contact le jour de la rencontre : 05 56 44 76 06

Rencontre départementale par équipe n°4 « Challenge club »

M11 – M13 – M15 – M17 – Adultes

Samedi 25 novembre 2017

Lieu : Creps Talence - 653 cours de la Libération - 33405 Talence

HORAIRES :	Appel	Scratch	Début
Adultes épée	13h30	13h45	14h
M15 épée	13h45	14h	14h15
M13 épée	14H	14H15	14H30
M17 épée	14h15	14h30	14h45
M11 épée	14h15	14h30	14h45

Engagements :

Les engagements des tireurs devront être réalisés en ligne sur le site de la FFE au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les droits d'engagements sont fixés à 6 euros par tireur, aucun engagement ne sera pris sur place.

Directoire technique :

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas litigieux

Formule :

- * Rencontre par équipe de deux tireurs de club ou à défaut mixte.
- * 1 tour de poule (deux tour de poules si 4 équipes ou moins par poule)
- * Chaque match joué fait gagner 1 point au club ou 3 points pour un match gagné

Tenue :

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

Arbitrage :

Chaque club s'engage à fournir 1 arbitre ou 1 arbitre en formation pour 4 tireurs engagés. L'engagement des arbitres doit se faire sur le site des inscriptions en ligne au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral. Pour bénéficier de ce tarif, les arbitres devront se tenir toute l'après midi à la disposition de l'organisateur.

Maison des sports, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 76 06 Fax : 05 56 44 76 06 <http://www.escrime33.com>

PLAN D'ACCES AU CREPS DE TALENCE



Contact le jour de la rencontre : 05 56 44 76 06

Rencontre départementale par équipe n°5 « Challenge club »

M9 - M11 – M13 – M15 – M17

Samedi 2 décembre 2017

Lieu : Creps Talence - 653 cours de la Libération - 33405 Talence

HORAIRES :	Appel	Scratch	Début
M9 fleuret	14H	14H15	14H30
M15 fleuret	13h45	14h	14h15
M13 fleuret	14H	14H15	14H30
M17 fleuret	14h15	14h30	14h45
M11 fleuret	14h15	14h30	14h45

Engagements :

Les engagements des tireurs devront être réalisés en ligne sur le site de la FFE au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les droits d'engagements sont fixés à 6 euros par tireur, aucun engagement ne sera pris sur place.

Directoire technique :

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas litigieux

Formule :

- * Rencontre par équipe de deux tireurs de club ou à défaut mixte.
- * 1 tour de poule (deux tour de poules si 4 équipes ou moins par poule)
- * Chaque match joué fait gagner 1 point au club ou 3 points pour un match gagné

Tenue :

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

Arbitrage :

Chaque club s'engage à fournir 1 arbitre ou 1 arbitre en formation pour 4 tireurs engagés. L'engagement des arbitres doit se faire sur le site des inscriptions en ligne au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral. Pour bénéficier de ce tarif, les arbitres devront se tenir toute l'après midi à la disposition de l'organisateur.

Maison des sports, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 76 06 Fax : 05 56 44 76 06 <http://www.escrime33.com>

PLAN D'ACCES AU CREPS DE TALENCE



Contact le jour de la rencontre : 05 56 44 76 06

Rencontre départementale par équipe n°6 « Challenge club »

M9 - M11 – M13 – M15 – M17 - Adultes

Samedi 2 décembre 2017

Lieu : Creps Talence - 653 cours de la Libération - 33405 Talence

HORAIRES :	Appel	Scratch	Début
Adultes épée	13h30	13h45	14h
M9 fleuret	14H	14H15	14H30
M15 sabre	13h45	14h	14h15
M13 sabre	14H	14H15	14H30
M17 sabre	14h15	14h30	14h45
M11 sabre	14h15	14h30	14h45

Engagements :

Les engagements des tireurs devront être réalisés en ligne sur le site de la FFE au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Les droits d'engagements sont fixés à 6 euros par tireur, aucun engagement ne sera pris sur place.

Directoire technique :

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas litigieux

Formule :

- * Rencontre par équipe de deux tireurs de club ou à défaut mixte.
- * 1 tour de poule (deux tour de poules si 4 équipes ou moins par poule)
- * Chaque match joué fait gagner 1 point au club ou 3 points pour un match gagné

Tenue :

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

Arbitrage :

Chaque club s'engage à fournir 1 arbitre ou 1 arbitre en formation pour 4 tireurs engagés. L'engagement des arbitres doit se faire sur le site des inscriptions en ligne au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

Maison des sports, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 76 06 Fax : 05 56 44 76 06 <http://www.escrime33.com>

PLAN D'ACCES AU CREPS DE TALENCE

Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral. Pour bénéficier de ce tarif, les arbitres devront se tenir toute l'après midi à la disposition de l'organisateur.



Contact le jour de la rencontre : 05 56 44 76 06



Comité Départemental d'Éscrime de la Gironde



Maison des sports, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 44 76 06 Fax : 05 56 44 76 06 <http://www.escrime33.com>



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE



CCDS
GIRONDE